

TENDANCES RÉGIONALES

FÉVRIER 2025

Période de collecte :
du mercredi 26 février 2025 au mercredi 05 mars 2025

La Banque de France exprime ses plus vifs remerciements aux entreprises et établissements de la région Bretagne qui participent à cette enquête mensuelle sur l'évolution de la conjoncture économique dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, du bâtiment et des travaux publics.

CONTEXTE NATIONAL

2

SITUATION RÉGIONALE

3

SYNTHÈSE DE L'INDUSTRIE

4

SYNTHÈSE DES SERVICES MARCHANDS

7

SYNTHÈSE DU SECTEUR BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS

9

PUBLICATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE

11

MENTIONS LÉGALES

12

Contexte National

Selon les chefs d'entreprise qui participent à notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 26 février et le 5 mars), l'activité a progressé en février dans l'industrie et a peu évolué dans les services marchands et le bâtiment. En mars, d'après les anticipations des entreprises, l'activité serait stable dans l'industrie et le bâtiment, et progresserait légèrement dans les services marchands. Les carnets de commandes restent jugés dégarnis dans l'industrie hors aéronautique. Le jugement sur la situation de trésorerie a cessé de se dégrader dans l'industrie comme dans les services marchands.

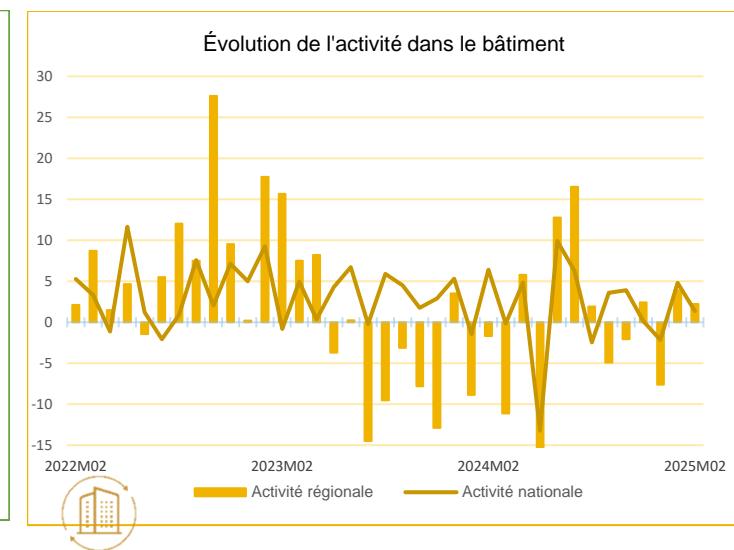
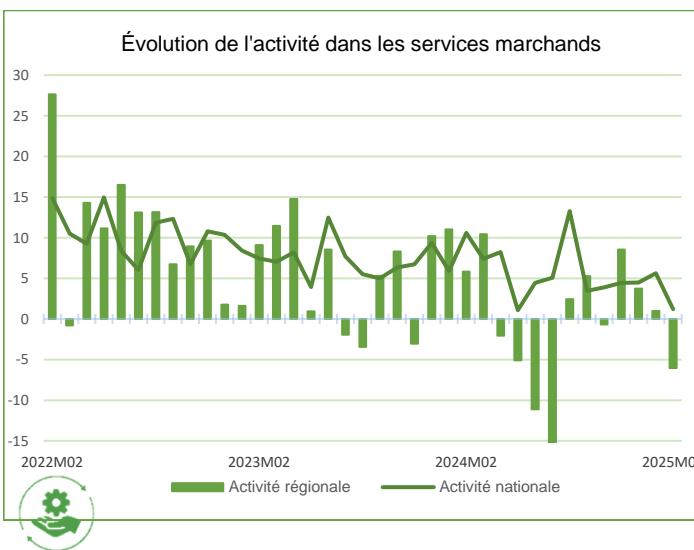
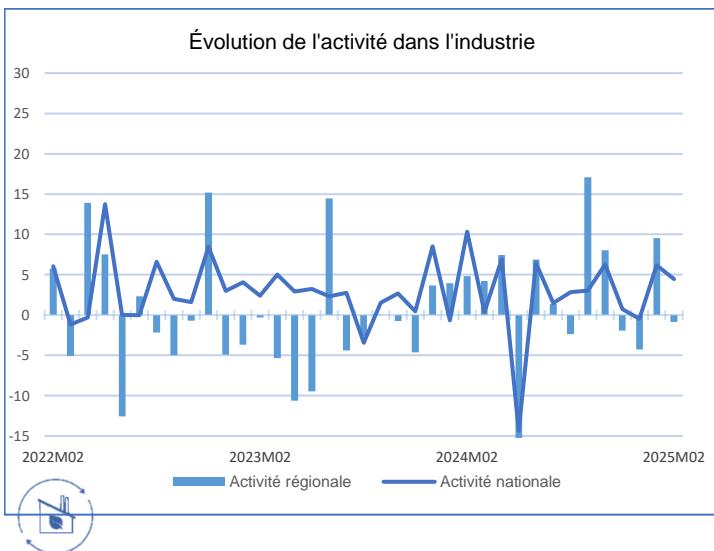
Notre indicateur d'incertitude fondé sur les commentaires des entreprises se détend quelque peu dans les services marchands et surtout dans le bâtiment, consécutivement à l'adoption de la loi de finances.

Les industriels mettent désormais principalement en avant les effets possibles des hausses de tarifs douaniers annoncés par les États-Unis.

L'évolution des prix, tant pour les matières premières que pour les prix de vente, reste jugée modérée dans l'industrie. Les devis du bâtiment affichent des prix en légère baisse. La normalisation se poursuit pour les prix des services. Les difficultés de recrutement poursuivent leur baisse graduelle.

Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous conservons notre estimation d'une légère hausse du PIB au premier trimestre comprise entre + 0,1 % à + 0,2 %.

Situation régionale



Source Banque de France

Points Clefs

En février, la production industrielle bretonne s'est stabilisée. Alors que la demande étrangère s'est maintenue, le marché intérieur s'est contracté et les carnets de commandes sont jugés insuffisants. Les prix des matières premières, des produits finis et les trésoreries sont restés stables. Les effectifs ont été maintenus.

Conformément aux prévisions, l'activité et la demande dans les services marchands ont enregistré un léger repli. Malgré l'augmentation des prix pratiqués par les entreprises interrogées, leurs trésoreries se sont dégradées. Les effectifs ont diminué, dans le prolongement de la tendance observée en janvier.

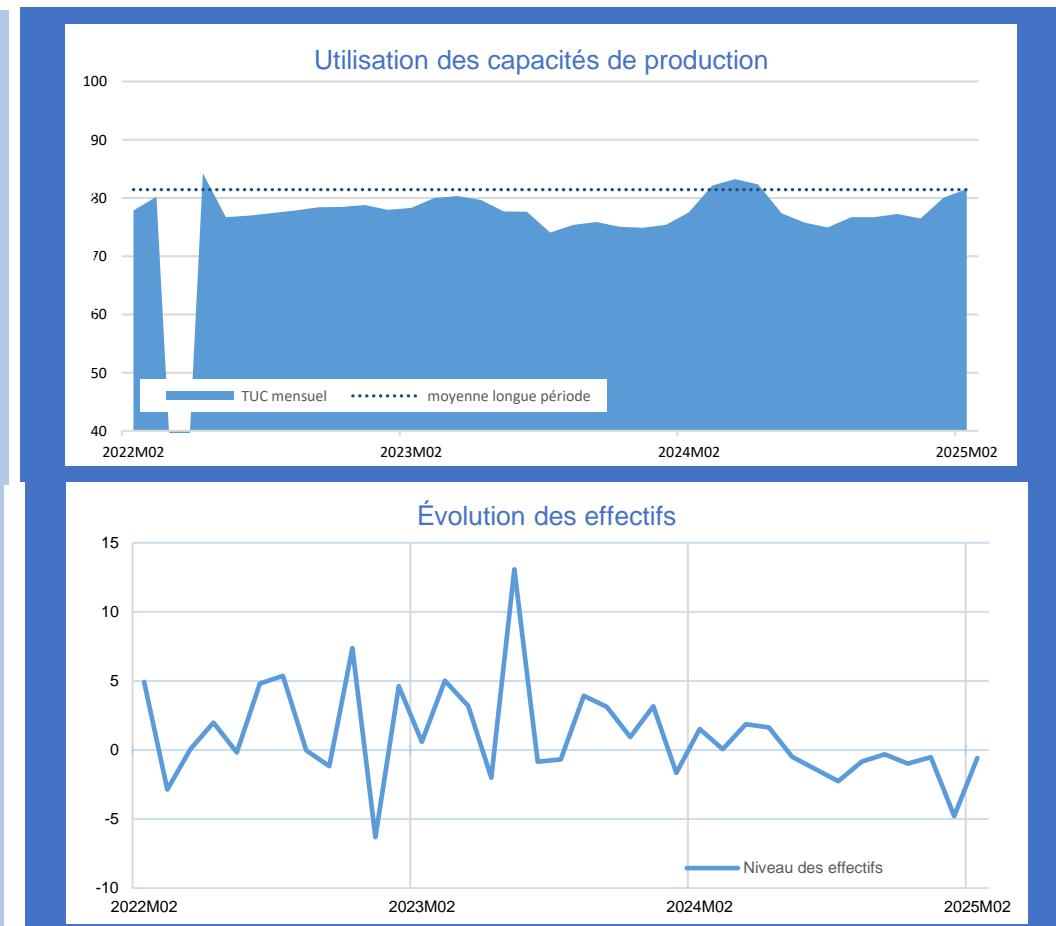
La situation du secteur bâtiment au mois de février est très hétérogène. L'activité du gros œuvre a conservé une certaine dynamique. En revanche, les prix des devis ont fléchi et les carnets de commandes sont jugés très en-deçà de la normale. A contrario, le second œuvre a connu un nouveau ralentissement de son activité. Les carnets de commandes sont cependant mieux garnis et les entreprises ont légèrement relevé leurs prix.

Selon les prévisions des entreprises interrogées, l'activité de l'industrie et du bâtiment devrait se renforcer en mars tandis que les services marchands resteront stables.



Synthèse de l'Industrie

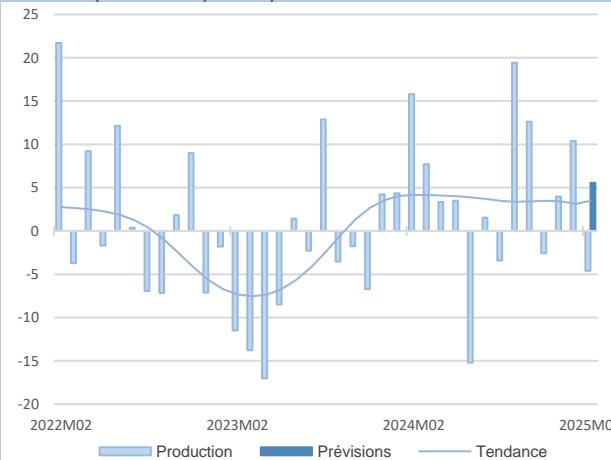
En février, la production industrielle n'a pas évolué aussi favorablement qu'escompté par les dirigeants. Les secteurs des matériels de transport et des équipements électriques et électroniques ont bénéficié d'une dynamique positive. En revanche, la production a ralenti dans l'agroalimentaire, après le rebond de janvier, ainsi que dans les autres produits industriels. Les carnets de commandes sont toujours jugés inférieurs au niveau attendu et les stocks restent trop importants. Les trésoreries semblent néanmoins se maintenir, à l'exception du secteur de la fabrication d'autres produits industriels qui rapporte une dégradation. L'activité devrait très légèrement se redresser en mars.



Source Banque de France – INDUSTRIE

40,7%

Part des effectifs dans ceux de l'industrie
(ACOSS 12/2023)



Agroalimentaire

En février, l'activité de l'industrie agroalimentaire a enregistré un léger recul. Les entreprises interrogées mentionnent un ralentissement de la demande et moins de jours ouvrés.

Les effectifs sont cependant restés stables.

Les coûts des matières premières ont baissé mais sans répercussion sur les prix des produits finis.

En mars, le secteur devrait connaître une reprise de son activité.

Matériel de transport

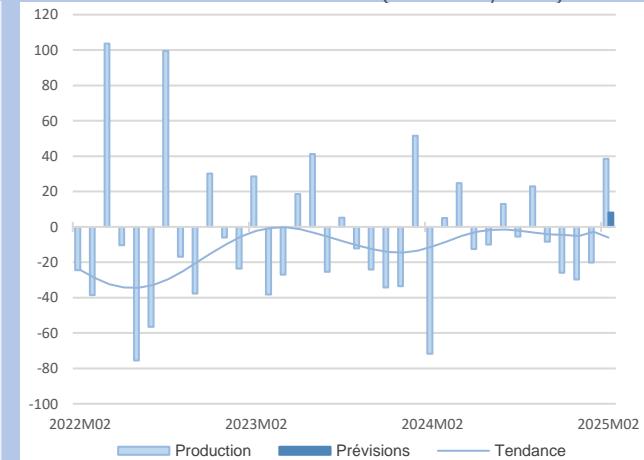
L'activité du secteur des matériels de transport a bénéficié d'un important rebond en février.

Les effectifs sont restés constants. De nouveaux recrutements sont attendus en mars.

Les prix des matières premières (acier) et des produits finis se sont maintenus.

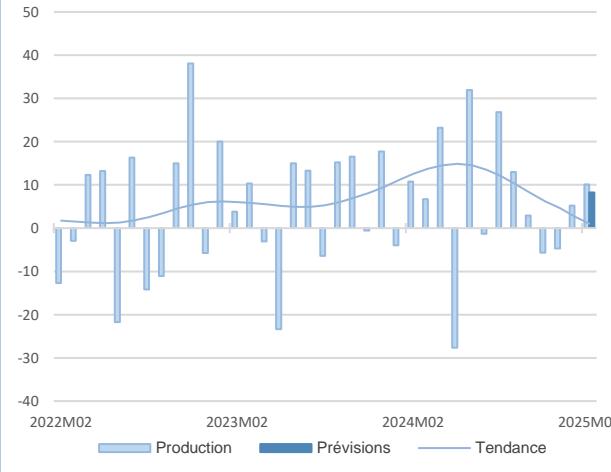
L'activité devrait poursuivre sur une trajectoire à la hausse, quoique de manière plus modérée, en mars.

6,7%
Part des effectifs dans ceux de l'industrie
(ACOSS 12/2023)



13,1%

Part des effectifs dans ceux de l'industrie
(ACOSS 12/2023)



Équipements électriques et électroniques

La production des équipements électriques et électroniques a poursuivi sa tendance à la hausse.

Les entreprises ont renforcé leurs effectifs.

Les carnets de commandes sont satisfaisants, notamment grâce à la demande étrangère.

Les prix des produits finis sont restés stables. Les stocks stagnent cependant à un niveau trop élevé.

Les prévisions du secteur pour le mois prochain sont optimistes.



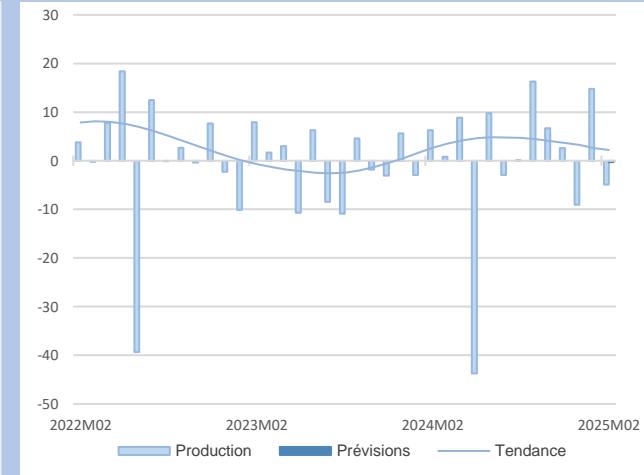
Contrairement aux prévisions, l'activité dans le secteur des autres produits industriels a ralenti en février.

Les entreprises ont donc ajusté leurs effectifs à la baisse.

Des difficultés d'approvisionnement sont mentionnées sur certaines matières premières, notamment la silice.

Les carnets de commandes sont toujours jugés en deçà des attentes.

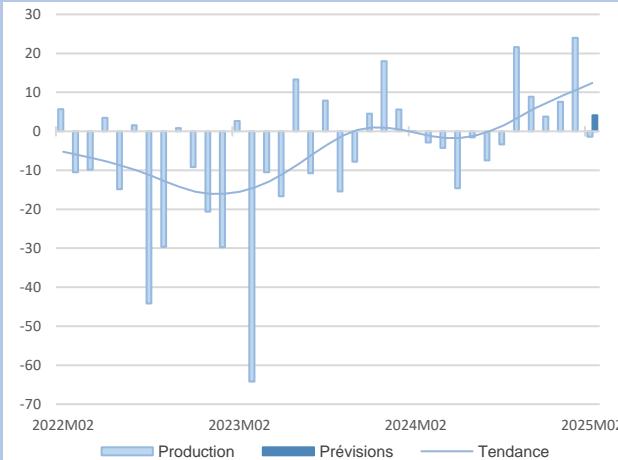
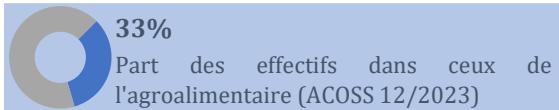
La production devrait se stabiliser en mars.



39,5%

Part des effectifs dans ceux de l'industrie
(ACOSS 12/2023)

Autres produits industriels



Transformation et préparation à base de viande

En février, la production dans le sous-secteur de la transformation et de la préparation de la viande n'a pas connu la croissance annoncée. Les entreprises l'expliquent par une baisse de la demande à laquelle s'est ajoutée une grève des dockers.

Les prix des matières premières ont baissé mais ne se sont répercutés que partiellement sur les prix des produits finis. Le cours du porc est resté stable.

Les effectifs se sont consolidés.

Une timide reprise est attendue pour le mois de mars.

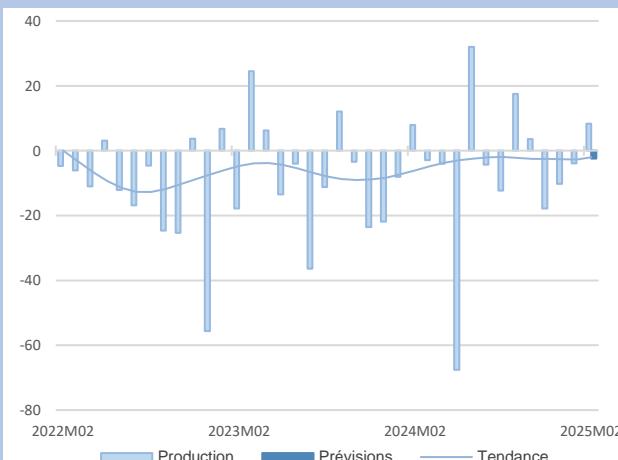
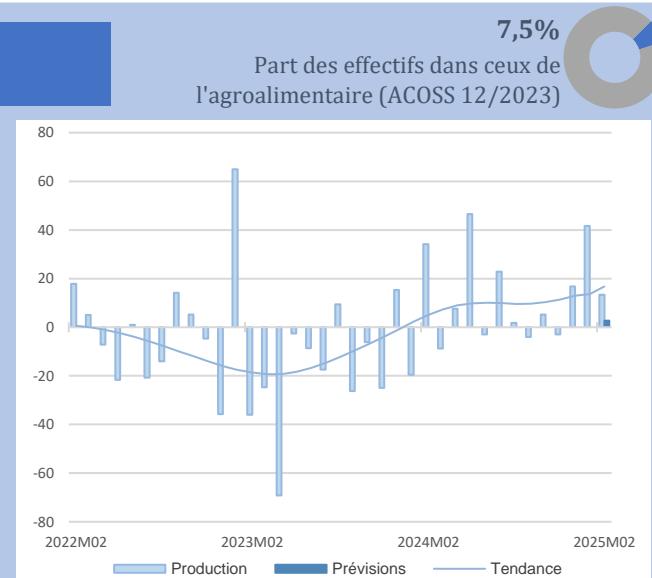
Produits laitiers

La production laitière a enregistré un rebond en février.

Les coûts des produits finis ont encore sensiblement augmenté.

Les entreprises ont renforcé leurs effectifs.

L'activité devrait se maintenir le mois prochain.



Sous-secteurs

L'activité du travail du bois, de l'industrie du papier et de l'imprimerie a progressé au mois de février.

Cependant, les entreprises de ce sous-secteur ont réduit leurs effectifs.

Bien que les carnets de commandes soient jugés inférieurs aux attentes, les niveaux de trésorerie sont restés satisfaisants.

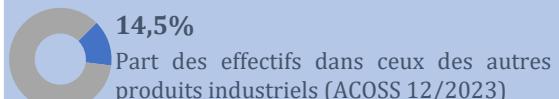
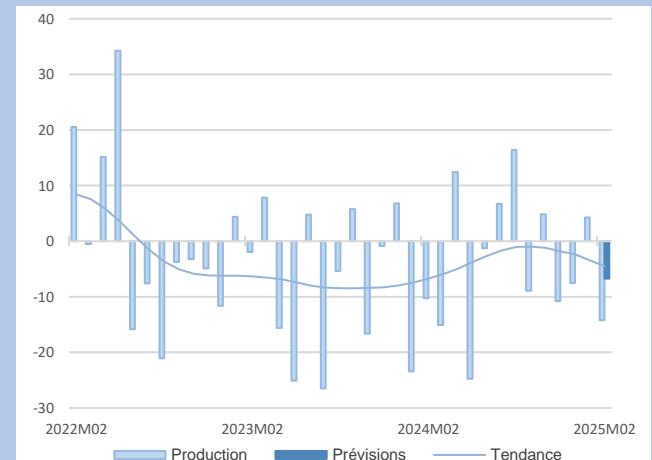
Une légère baisse de la production est anticipée en mars.

Le sous-secteur du caoutchouc, du plastique et autres a connu un ralentissement en février.

Les carnets de commandes ne se sont pas remplis autant qu'espéré et la demande a fortement diminué au cours de l'année.

Ainsi, les niveaux de trésorerie restent en deçà des attentes.

Selon les entreprises, l'activité devrait continuer à se contracter en mars.



Travail du bois, industrie du papier et imprimerie

Produits en caoutchouc, plastique et autres





Synthèse des services marchands

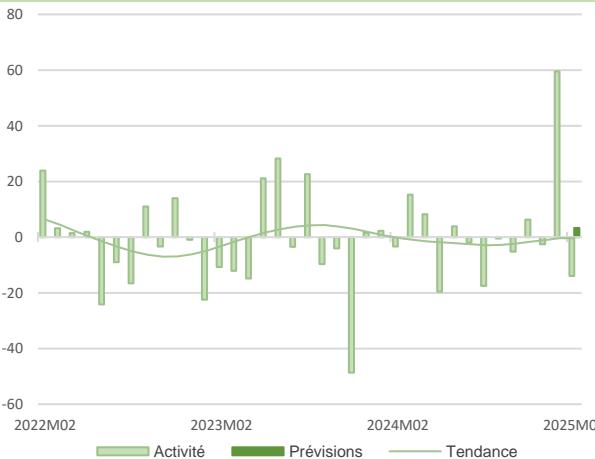
En février, l'activité des services marchands s'est dégradée. Seule la branche de l'information-communication a bénéficié d'une reprise, soutenue par une demande plus dynamique. Les prix des prestations apparaissent globalement en légère hausse mais sont principalement tirés par les transports routiers de fret et l'hébergement-restauration. Les chefs d'entreprises estiment que leur niveau de trésorerie n'atteint pas leurs attentes.

En mars, l'activité ne devrait pas connaître d'évolution significative. Les entreprises prévoient de stabiliser leurs effectifs.



16%

Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2023)



Transports routiers de fret et par conduite

Après une hausse significative le mois dernier, les transports routiers de fret ont vu leur activité se replier en février.

La demande globale s'est en effet contractée et les entreprises ont dû légèrement revoir à la baisse leurs effectifs.

Les prix des prestations ont rebondi. Toutefois, le niveau de la trésorerie est jugé inférieur aux attentes.

En mars, l'activité devrait se maintenir et les prix continuer à croître.

Hébergement et restauration

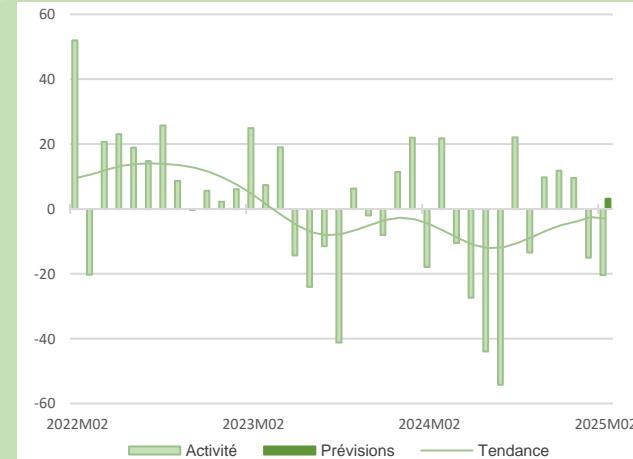
L'activité des entreprises de l'hébergement-restauration a marqué un nouveau repli au mois de février.

Les établissements interrogés signalent une baisse de la fréquentation.

On relève une diminution des effectifs, qui s'explique en partie par des difficultés de recrutement. Les prix ont été légèrement rehaussés mais les trésoreries restent tendues.

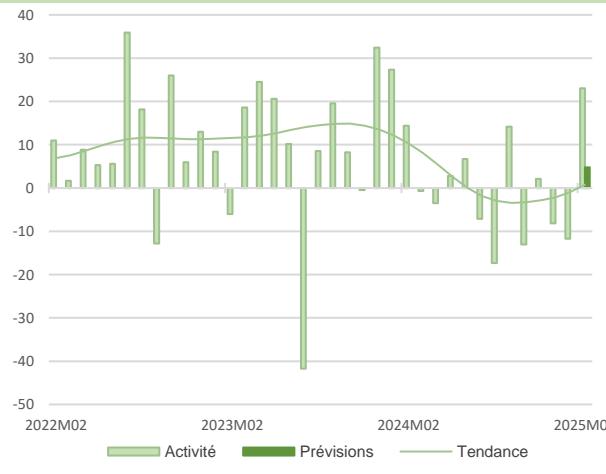
Une stabilisation de l'activité est attendue en mars.

23% Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2023)



16%

Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2023)



Information et communication

En février, l'activité du sous-secteur de l'information-communication a été stimulée par une demande en hausse.

Les prix sont restés constants et les effectifs ont été quelque peu renforcés.

Les niveaux de trésorerie des entreprises sont jugés convenables.

L'activité devrait connaître une croissance plus modérée en mars. Les effectifs pourraient être légèrement revus à la baisse.



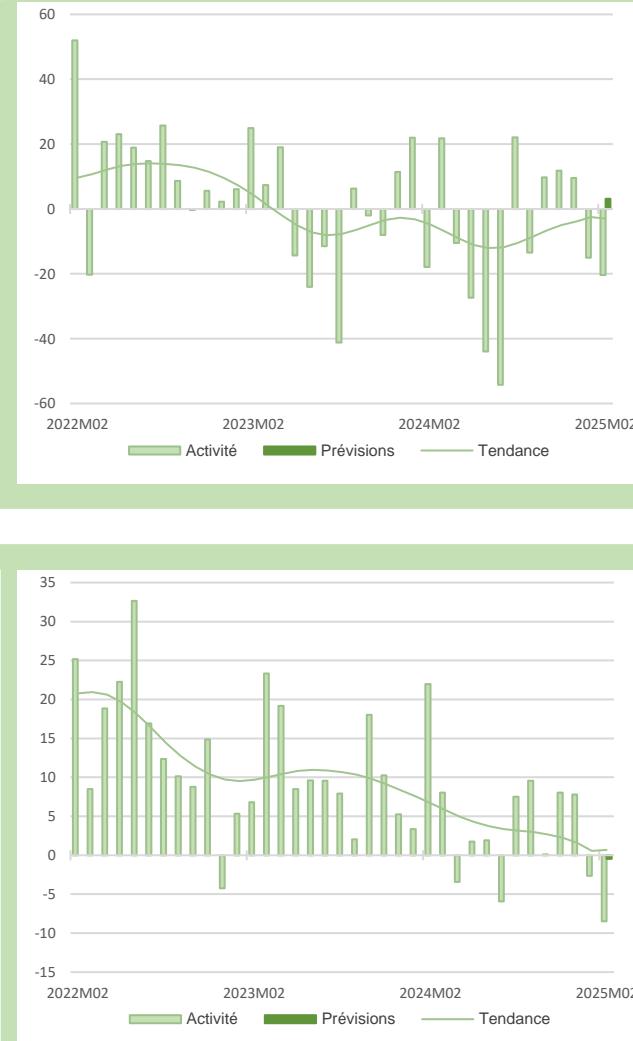
En février, les activités spécialisées, scientifiques et techniques ont connu un ralentissement plus important qu'anticipé.

Cette branche pâtit de l'attentisme des clients, dans un contexte d'incertitude politique et économique global.

Les effectifs ont sensiblement reculé, en raison de cette baisse d'activité et de difficultés de recrutement.

En mars, l'activité devrait se stabiliser. Les entreprises prévoient des augmentations limitées de leurs

34% Part des effectifs dans ceux des services marchands (ACOSS 12/2023)



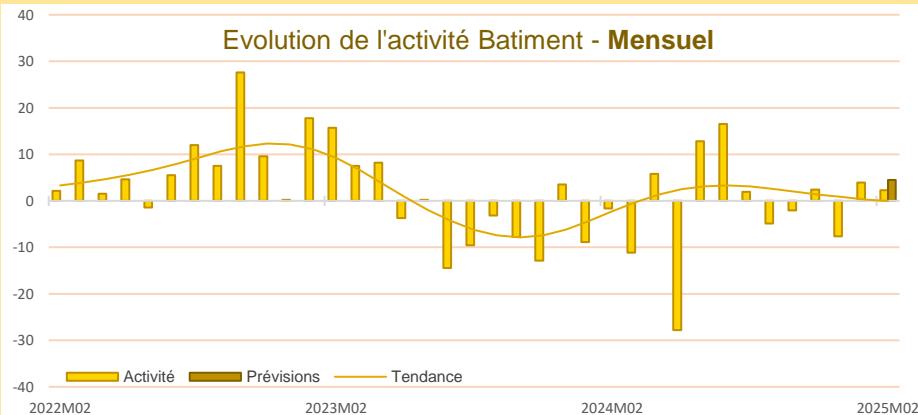
Activités spécialisées scientifiques et techniques



Synthèse du secteur Bâtiment – Travaux Publics

L'activité du bâtiment s'est dans l'ensemble maintenue en février. Cependant, la situation reste très hétérogène entre le gros œuvre et le second œuvre. Dans le prolongement du mois de janvier, le secteur a été porté par le gros œuvre, qui a néanmoins dû consentir à des baisses de prix pour soutenir sa production. A l'inverse, les entreprises du second œuvre ont légèrement relevé les prix de leurs devis. Les carnets de commandes restent insuffisants.

Selon les chefs d'entreprises, en mars l'activité devrait être mieux orientée dans le second œuvre et se stabiliserait dans le gros œuvre.



Travaux Publics – quatrième trimestre 2024

Au quatrième trimestre, l'activité des travaux publics a enregistré une légère hausse par rapport au trimestre précédent et à l'année passée. Cette branche a donc fait preuve d'une certaine résilience dans un contexte d'incertitude politique et économique affectant les marchés publics.

Les entreprises interrogées font état de carnets de commandes solides et dépassant leurs attentes. On relève cependant que les prix des devis ont significativement baissé par rapport au trimestre précédent.

Après avoir été renforcés au troisième trimestre 2024, les effectifs ont été stabilisés.

Les prévisions pour le premier trimestre 2025 anticipent un nouveau regain d'activité, mais une baisse des prix des devis et un maintien des effectifs.

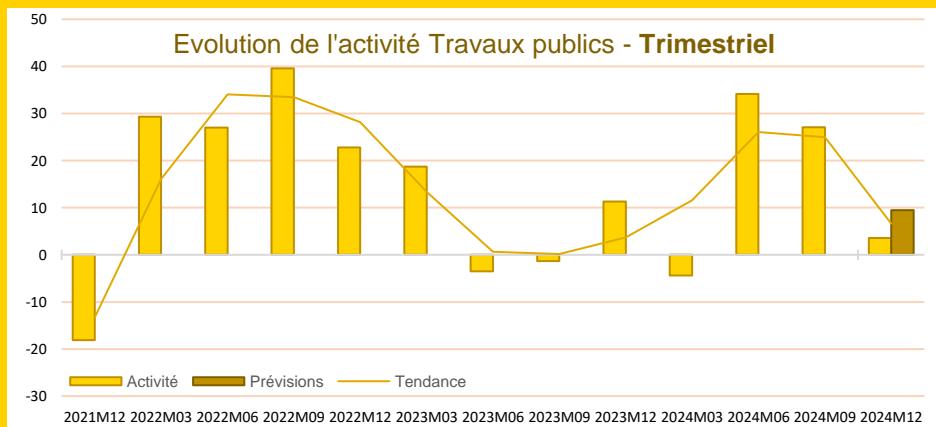
Contrairement aux prévisions, l'activité du bâtiment est restée sur une tendance à la hausse, bien que modérée et essentiellement portée par le gros œuvre.

Les effectifs se sont stabilisés, voire légèrement renforcés dans certaines entreprises.

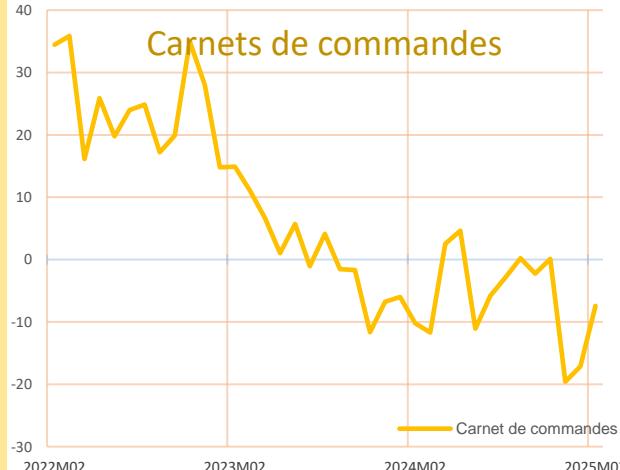
Les prix des devis ont globalement continué à baisser mais devraient se maintenir le mois prochain. Les entreprises interrogées essaient de soutenir des carnets de commandes qu'elles jugent trop peu remplis.

Selon leurs anticipations, l'activité devrait progresser en mars, mais de façon contenue.

CONSTRUCTION



Carnets de commandes - Bâtiment



En février, les carnets de commandes dans le secteur du bâtiment sont restés à un niveau inférieur aux attentes des entreprises interrogées.

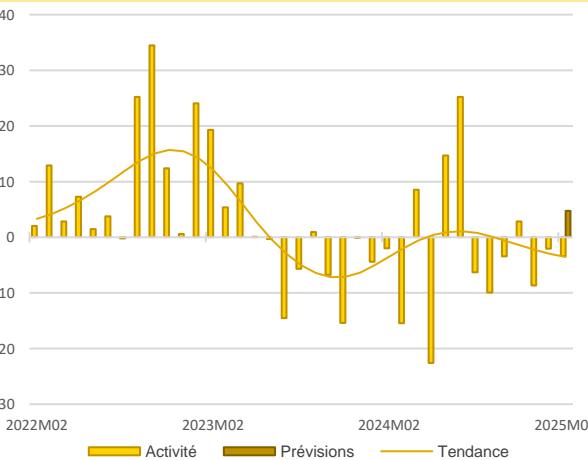
Cet affaiblissement reste très marqué dans le gros œuvre, avec la diminution du nombre de chantiers.

Prix des devis - Bâtiment



En février, les prix des devis ont été une nouvelle fois revus à la baisse dans le gros œuvre. Cette diminution est significative par rapport à février 2024.

Les entreprises du secteur espèrent maintenir le niveau de leurs prix le mois prochain.



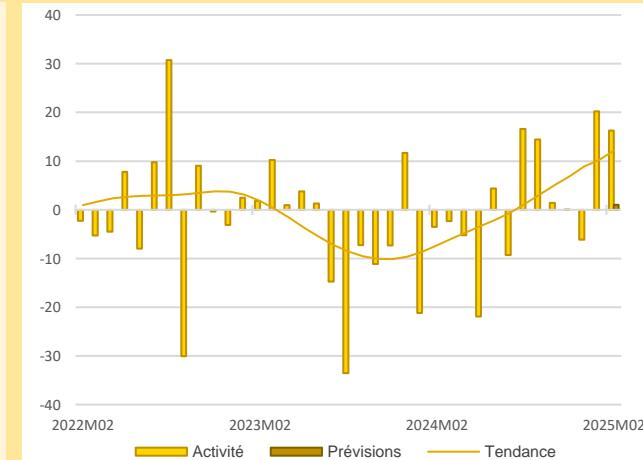
Conformément aux prévisions, le ralentissement de l'activité dans le second œuvre s'est confirmé en février.

Compte tenu des ralentissements de la construction neuve et des incertitudes sur les dispositifs d'aides publiques, les projets de rénovation peinent à aboutir.

Les effectifs sont cependant restés stables.

Une reprise de l'activité est attendue pour mars.

Activité - Second œuvre



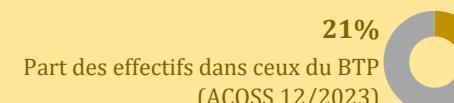
En février, l'activité dans le secteur du gros œuvre a conservé le dynamisme observé le mois dernier.

Toutefois, dans un contexte de forte concurrence et pour préserver des carnets de commande en berne, les entreprises ont nettement revu à la baisse le prix des devis,

Les effectifs ont peu varié.

Les prévisions pour mars s'orientent vers un maintien de l'activité.

Activité - Gros œuvre





Publications de la Banque de France

Catégorie	Titre
 Crédit	Crédits aux particuliers Accès des entreprises au crédit Financement des entreprises Taux d'endettement des ANF – Comparaisons internationales Crédits dans les régions françaises
 Epargne	Taux de rémunération des dépôts bancaires Performance des OPC - France Épargne des ménages Monnaie et concours à l'économie
 Chiffres clés France et étranger	Défaillances d'entreprises
 Conjoncture	Tendances régionales en Bretagne Conjoncture Industrie, services et bâtiment Enquête sur le commerce de détail
 Balance des paiements	Balance des paiements de la France



**Banque de France
Service des Affaires Régionales**

25 rue de la Visitation CS 56431 - 35064 - RENNES CEDEX

⌚ **02.99.25.12.63**

✉ **0682-emc-ut@banque-france.fr**

Rédacteurs en chef

Florent SAINT-CAST, Responsable Service CO.RE.SSE

Charlotte FRANÇOIS, Adjointe au Responsable du Service CO.RE.SSE

Directeur de la publication

Claudine HURMAN, Directrice Régionale

Ont contribué à la rédaction

Christelle LECHAT, Emmanuelle TEXIER, Emmanuelle LE CORDIERE, Baptiste LETERRE

Méthodologie

Enquête réalisée auprès d'environ 460 entreprises et établissements de la région Bretagne sur l'évolution de la conjoncture économique dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, du bâtiment et des travaux publics.

Solde d'opinion :

Les notations chiffrées, pondérées en fonction des effectifs de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids des effectifs respectifs des branches professionnelles au niveau des agrégats, permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes. Celles-ci donnent une mesure de la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui pensent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Cette différence s'exprime par un nombre positif ou négatif appelé "solde d'opinion".

Le solde reflète au niveau agrégé les réponses données par les chefs d'entreprise suivant une échelle de notation à sept graduations (trois degrés d'opinion autour de la normale). Sa valeur est comprise entre - 200 et + 200.

Les séries sont révisées mensuellement et prennent en compte les données brutes corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

La tendance est une moyenne statistique calculée sur plusieurs mois glissants.

Les effectifs ACOSS sont les effectifs recensés par l'URSSAF et correspondent « au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans la Déclaration Sociale Nominative (DSN) hormis certains salariés comme les intérimaires, les apprentis, les stagiaires...